

# Règlement compétition pays bas jeunes aînées

## **Introduction :**

Ce document a pour but de simplifier l'organisation des compétitions pays bas et de bien définir les tâches de chacun.

## **Compétition pays bas jeunes aînées**

La répartition des catégories se fera en fonction du nombre de participantes, voir pour un palmarès à midi pour libérer les gradins et éviter de faire attendre les familles toute une journée.

### **Classement palmarès**

Les 5 premières de chaque classement seront récompensées et les palmarès se feront sur les degrés les plus forts (panachage des degrés possible).

Palmarès aînée prévu à la fin de leur compétition (matin) avec 2 catégories :

- junior 2009-2008 pour chaque degré
- Sénior 2007 et avant pour chaque degré.

Palmarès jeunesse à la fin de la compétition (fin d'après-midi) avec 2 catégories, possibilité de présenter du 5+:

- Benjamine 2012-2013 pour chaque degré.
- Minime 2010-2011 pour chaque degré.

### **Compétition**

Pointage : 30min avant le début de la compétition avec le numéro inscrit sur le dos de la main et la licence.

Le temps d'échauffement général et aux agrès dépendra du nombre d'inscrits.

Les notes doivent être vérifiées par l'entraîneur après chaque rotation.

L'organigramme avec les horaires sera réalisé par le comité et diffusé 2 semaines avant, les inscriptions seront faites 1 mois avant la compétition.

### **Tenue gymnastes**

Se référer au PF page 16

Le port du short est interdit (le cas échéant une pénalité de 0,30 sera appliquée pour chaque agrès)

### **Tenue entraîneur**

Chaque entraîneur devra porter une tenue UNIFORME pour toute l'association et des chaussures de sport. En cas de non-respect, un premier avertissement sera adressé. Une exclusion pourra être envisagée au bout du 3<sup>ème</sup> avertissement.

### **Club organisateur**

Le club organisateur doit mettre à disposition une personne :

- pour le micro
- pour le secrétariat (rentrée des notes)
- pour le pointage licence
- responsable de plateau si nécessaire

Le club organisateur s'engage à fournir :

- Le matériel adapté et aux normes conformément au PF p.21, des bancs ou espaces d'attente et de la magnésie en suffisance pour la journée.
- Des tables et chaises pour les juges et le secrétariat
- Une sono pour le sol
- Un podium
- Un traiteur doit être contacté par le club organisateur (21€ par personne maximum) et la facture envoyée au comité 54.
- Les récompenses et la facture envoyée au comité 54 (90€ maximum par compétition)

Il aura également à sa charge de prévenir et d'inviter les personnalités locales et membres du Comité Départemental, qui pourront intervenir lors des 3 palmarès.

### **Jury**

Les juges doivent être présent 30min avant le début de la compétition, rester toute la journée peu importe les catégories et attendre la fin du palmarès pour partir.

La tenue (hiver) :

Femme : bas bleu marine / polo juge (ou haut blanc) et veste bleu marine

Homme : Pantalon gris / polo juge (ou haut blanc) et veste bleu marine

Avec chaussures de sport blanches de préférence.

En cas de non-respect de la tenue, le responsable des Juges se réserve le droit de renvoyer le juge et de pénaliser le club.

### **SRVICE MEDICAL**

Un poste de secours devra être installé avec la présence d'une ou deux personnes qui pourront assurer la prise en charge de petites blessures et appeler au besoin les pompiers.

En cas de cas contact ou test positif covid ou de blessure, merci de fournir une attestation sur l'honneur pour revoir les frais d'engagement ou un certificat médical.